

Journal du Lot 10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois 6 mois 1 an
Autres départements	4 fr. 25 8 fr. 15 fr.
.....	4 fr. 50 8 fr. 50 16 fr.

TELEPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE
 Les abonnements se paient d'avance
 Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d —).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La crise ministérielle. — M. Briand réussit à former le nouveau Cabinet. L'œuvre à accomplir. D'abord et avant tout l'équilibre du budget. — La politique à suivre avec l'Allemagne. — Le programme de la Conférence interalliée. — Des Paroles aux Actes. — Une abominable campagne tolérée par Rome.

La constitution du ministère a été plus pénible qu'on ne le supposait dans les milieux officiels. On pensait que M. Raoul Péret pourrait réunir, dans un Cabinet d'union nationale, les compétences indiscutées pour mener à bien la solution des questions capitales dont dépend la restauration du pays. Il s'est heurté à des refus, assez incompréhensibles pour les profanes, mais qui n'en ont pas moins ruiné les projets d'un ministère de large union composé d'hommes de premier plan.

Déplorons ce résultat sans chercher à l'approfondir et ayons foi dans le Cabinet Briand pour atteindre le but souhaité par tous.

La tâche ne sera pas facile, car il s'agit, en premier lieu, d'équilibrer le budget. M. Léon Bourgeois a dit au Sénat, avec une brutalité dont il faut lui savoir gré, car il y a des vérités salutaires, que la situation était lamentablement critique.

« Un gouffre se creuse chaque jour, a-t-il déclaré, et rien n'est prévu pour le combler. » Longtemps on nous a laissé espérer que l'Allemagne solderait le déficit provenant des énormes crédits indispensables à la restauration des régions libérées. Nous en sommes encore à attendre le premier pfennig et ce serait se faire des illusions de croire que les versements des vaincus atteindront jamais le total nécessaire pour remettre à flot nos finances.

L'optimisme inconsidéré conduit à une politique d'imprévoyance. Nous en voyons les tristes effets. Il faut que cet état de chose cesse. Il est donc nécessaire qu'on mette fin à une politique financière de dissimulation et d'optimisme trompeur qui nous conduirait infailliblement à la faillite totale.

La tâche du ministre des finances sera ingrate. Il doit la poursuivre avec fermeté sans l'ombre d'une hésitation. Il faut des coupes sombres dans ces organisations scandaleuses qui ont survécu à la guerre et qui n'ont d'autre raison d'être que de faire des rentes aux créatures des politiciens. Il faut la suppression radicale de toutes les dépenses inutiles et injustifiées. Il faut trouver le moyen pratique de réaliser la créance que nous avons sur les Germains qui ont causé notre ruine.

Le Temps rapporte les paroles d'un financier allemand qui disait récemment à un étranger : « Pendant les 10 années qui viennent, la France va être absorbée par une politique à la mode d'autrefois, par une étroite et stérile politique d'ambitions territoriales dans la région du Rhin. Nous, Allemands, nous développerons notre industrie et notre commerce de manière à redevenir, avec l'Angleterre et les Etats-Unis, les maîtres de la vie économique mondiale. Une fois que les 10 années auront ainsi passé, les rôles seront renversés : c'est la France qui se trouvera dans l'isolement et dans la ruine où l'Allemagne est à présent. »

Il nous appartient de déjouer le plan des vaincus. Au lieu de nous laisser aller à une politique qui prévoit un inévitable conflit avec l'Allemagne pour obtenir les réparations qui nous sont légitimement dues, il serait plus profitable de suivre la ligne de conduite que notre confrère définit ainsi :

« Après comme avant la guerre, la France n'est vraiment forte, elle n'est vraiment certaine d'obtenir sa sécurité et ses réparations, que si elle sait avoir pour elle, dans le monde entier, les hommes sages qui veulent un équilibre et les masses populaires qui veulent la paix. Loin d'excommunier les Allemands en bloc, loin de les masser derrière le parti de la revanche, il faut nous arranger pour que les justes revendications de la France trouvent un appui, en Allemagne même, chez les partis qui veulent relever leur pays sous un régime de démocratie et de paix. Il faut que la sécurité de la France, les paiements dus à la France, la coopé-

ration pacifique avec la France leur apparaissent à bon droit comme les conditions mêmes de leur relèvement national. Cette politique-là n'exclut point les sanctions, si elles devenaient nécessaires. Elle n'exclut à aucun moment les accords entre alliés, ces accords que M. Léon Bourgeois conseille avec raison de ne pas laisser trainer en conversations de détail. Mais, en poursuivant sur le continent européen une politique équitable et patiente, la France est plus libre pour négocier avec ses alliés, et elle ne risque pas d'être acculée un jour à l'une de ces abdications qui engendrent tant de rançunes. Et s'il fallait tôt ou tard appliquer des sanctions en Allemagne, malgré toute la modération témoignée par la France, le gouvernement français apparaîtrait véritablement comme le mandataire de tous ceux qui veulent la paix sur le globe, comme le mandataire des Américains aussi bien que des Européens. Car il ne faut jamais oublier les Etats-Unis. »

Ce programme ne donnera pas satisfaction à ceux qui rêvent à un définitif et dangereux maintien de la France sur le Rhin, mais il aura l'avantage inappréciable de redresser notre situation intérieure et d'éviter, dans l'avenir, l'isolement et la ruine de notre pays. C'est le seul résultat qui importe.

Le nouveau ministère doit se préoccuper, en premier lieu, des questions qui seront soulevées à la Conférence interalliée, renvoyée à la fin du mois. Il y a lieu de fixer un programme précis au triple point de vue des réparations, des rapports avec l'Allemagne et des affaires orientales. Il est indispensable que le Conseil des ministres arrête, sur ces trois points, une ligne de conduite très nette, de façon à éviter, au cours de la discussion, les indéterminations toujours préjudiciables aux intérêts que l'on défend.

Avons-nous, au ministère, la direction énergique et méthodique indispensable à ce résultat ? L'avenir nous le dira. Quoi qu'il en soit, « la question des réparations et celle de notre politique en Allemagne, écrit notre confrère Gauvain, dans Débats, se posent depuis assez longtemps pour que nos hommes politiques se soient formés d'elles une opinion raisonnée. On attend de nos nouveaux ministres qu'ils se présentent devant le Parlement et le pays avec des idées nettes et qu'ils se sentent assez d'énergie pour les appliquer. »

Il est, en tout cas, un autre point du programme qui doit être appliqué de façon à rassurer le pays. Il s'agit de nos finances.

La Commission des finances de la Chambre, dans un remarquable rapport, déclare qu'il est possible de mettre fin aux douzièmes provisoires, si l'on se met résolument à l'œuvre avec la volonté d'aboutir.

Elle affirme en outre : « Qu'une bonne organisation doit accroître le rendement des impôts, sans qu'il soit nécessaire de voter des charges nouvelles pour le contribuable ; »

« Que des économies sont possibles par des compressions désirables. Elle le prouve en proposant 2 milliards 1/2 de suppressions dans les dépenses ; »

« Que les comptes spéciaux, plaies de nos budgets, doivent être supprimés ; »

« Qu'enfin on doit renoncer aux errements du passé pour en venir à une comptabilité sincère : il faut un budget ordinaire et extraordinaire couvert par des recettes « réelles, certaines ». Plus de ces projets fictifs qui se traduisent, en fin d'exercice, par des demandes de crédits supplémentaires énormes. »

La Commission veut partout de l'ordre, des économies et de la sincérité.

Surenchérisant sur ces critiques, M. Doumer, Président de la Commission des finances du Sénat, s'élevait avec vigueur, le 30 décembre dernier, contre le gâchis, le désordre du service des finances.

Il déclarait nettement : « Il faut abandonner les douzièmes et revenir à la régularité budgétaire. Allons-nous, poursuivait-il, continuer à avoir des budgets avec des dépenses supérieures aux recettes, et à creuser davantage le gouffre du déficit ? A-t-on fait un effort pour comprimer les dépenses ? Quand disparaîtront les services parasites ?... »

« On alimente le Trésor par des

emprunts quotidiens à court terme : c'est un péril. Le désordre s'ensuit et s'aggrave. L'Etat, à l'heure présente, n'a pas de comptabilité. On ne sait que ce qu'on reçoit ; on ne connaît pas les dépenses faites. On sait seulement qu'il ne reste rien dans les caisses. IL FAUT QUE CELA CESSE. »

Eh bien ! mais M. Doumer, ministre des Finances, est désormais bien placé pour imposer une méthode qui fait défaut. Il va, nous l'espérons, traduire ses Paroles par des Actes et mettre fin à une politique financière de bluff et d'expédients !

Un journal italien, le Tempo, mène depuis quelque temps une odieuse campagne contre la France. Dimanche dernier, il déclarait que notre pays veut « l'extermination de tout un peuple ». L'article, « le massacre des Innocents », se terminait par l'abominable affirmation que voici : « La France maintient encore dans les territoires occupés les troupes de couleur qui, quotidiennement, violent les femmes, massacrent les vieillards et commettent des délits de toutes espèces ! »

Il paraît, aussi, que nous voulons la mort de tous les enfants boches en réclamant les 800.000 vaches laitières que les Allemands ont « volées » dans nos départements du Nord.

Ces ignobles calomnies ne sauraient surprendre, le Tempo étant un agent de propagande allemande, mais on peut s'étonner que le gouvernement italien permette la publication de pareilles infamies qui, à la longue, pourraient impressionner le peuple italien !...

A. G.

INFORMATIONS

En Belgique on ne veut pas de nos communistes

Plusieurs journaux belges réclament l'interdiction de l'entrée en Belgique à M. Vaillant-Couturier, le député du parti communiste français, qui a été chargé d'y venir faire la propagande par l'Association internationale des combattants, et à une lettre duquel le socialiste belge Branquart a répondu : « C'est en Allemagne qu'il faut aller faire votre propagande. »

En pays occupés

La haute commission interalliée a décidé de prononcer la suspension de sept fonctionnaires de l'administration des provinces d'empire, quatre en zone américaine, deux en zone française et un en zone britannique, en raison de la mauvaise volonté systématiquement opposée par eux aux ordres des autorités alliées.

Les manœuvres allemandes en Haute-Silésie

D'après une information officieuse, les partis politiques allemands de Haute-Silésie, à l'exception des partis indépendants et communistes, ont remis au général Lerond un mémoire contenant en substance les déclarations du gouvernement allemand à la conférence des ambassadeurs sur l'insécurité actuelle en Haute-Silésie et les meurtres et assassinats qui y ont été commis. Il va de soi que ce mémoire, tout comme la note du gouvernement allemand, incrimine la commission interalliée et lui reproche de ne pas veiller suffisamment à l'ordre et au calme en Haute-Silésie.

La crise du chômage en Angleterre

La dépression commerciale ne cesse de s'accroître en Grande-Bretagne et entraîne, avec l'arrêt du travail dans les usines, la réduction des services de transports maritimes et terrestres. Les ports de la côte Nord-Est sont particulièrement affectés. Un grand nombre de navires ont été mis à l'ancre pour une période indéterminée et des équipages congédiés, spécialement à Hartlepool.

Le shah de Perse aurait abdicqué

Le Shah de Perse aurait abdicqué. Les difficultés intérieures du pays et la propagande bolcheviste qui s'exerce activement en Perse laissent d'ailleurs prévoir une telle décision, qui a déjà été escomptée plusieurs fois.

La scission socialiste

M. Deslandres, conseiller municipal socialiste de Paris, vient de déclarer publiquement qu'il n'adhérerait pas au communisme :

« Epris de liberté, écrit-il, je répudie toute dictature — celle d'une classe comme celle d'un homme. — Démocrate, enveloppant dans un égal amour la Patrie et la République, je ne puis accepter de recevoir le mot d'ordre d'étrangers, ignorants de notre génie national, de notre histoire et de cette France qui a souffert, qui saigne encore de tant de blessures, mais qui a prouvé qu'elle méritait de vivre et qui demain jettera de nouveau à travers le monde les semences fécondes. »

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Le nouveau ministère est ainsi composé :

- Présidence du conseil et affaires étrangères, M. Briand.
- Justice, M. Bonnefoy.
- Finances, M. Doumer.
- Guerre, M. Barthou.
- Marine, M. Guist'hau.
- Intérieur, M. Marraud.
- Travaux publics, M. Le Troquer.
- Instruction publique, M. Léon Bérard.
- Travail, M. Daniel Vincent.
- Régions libérées et réparations, M. Loucheur.
- Commerce, M. Dior.
- Agriculture, M. Lefebvre du Prey.
- Pensions, M. Maginot.
- Colonies, M. Sarraut.
- Hygiène, M. Leredu.

Voici quelle serait la liste des Sous-Secrétaires d'Etat :

- Présidence du conseil, M. Théodore Tissier ; intérieur, M. Colrat ; P. T. T., M. Paul Lafon ; aéronautique, M. Laurent Eynac ; marine marchande, M. Rio ; régions libérées, M. Lugol ; enseignement technique, éducation physique et sports, M. Gaston Vidal ; stocks, M. Paisant ; agriculture, M. Puis ; guerre, M. Ossola.

Le sous-secrétariat d'Etat des forces hydrauliques est supprimé.

CHRONIQUE LOCALE

SUPPRESSIONS DESIRÉES

On annonçait, tout dernièrement, que le sous-secrétariat d'Etat au ravitaillement serait supprimé. L'administration du ravitaillement, disaient, qui n'est plus, en réalité, qu'un organisme de répartition des farines, deviendrait une direction générale du ravitaillement, rattachée à un ministère soit du commerce, soit de l'agriculture.

La nouvelle était prématurée : le sous-secrétariat de la liquidation des stocks est maintenu. Tant mieux, s'il se hâte de liquider, en vitesse, ces stocks, et les innombrables fonctionnaires qui en... vivent.

D'autre part, un autre rouage administratif est, également, à la veille de disparaître. Il s'agit du bureau national des charbons.

Sa disparition sera accueillie par un grand ouf ! de soulagement, car il était aussi inutile, aussi encombrant que le ravitaillement.

C'était lui, en effet, qui avait trouvé le moyen d'approvisionner notre région de charbon anglais qui coûtait fort cher d'achat et de transport, alors que le charbon d'Aubin et de Decazeville, qui passait cependant par Cahors, allait à Bordeaux !

Ils ont fait de belles opérations, ces services occasionnels ! Mais ce n'est pas au bénéfice des populations, des industries.

Leur disparition ne provoquera de regrets que parmi les inutiles qui se prélassaient dans les bureaux de ces ruineuses administrations.

Mais une question ! La disparition de ces services encombrants entraînera-t-elle la liquidation du stock d'employés qui les composent ?

Hum ! Une petite note qui paraît insignifiante en première lecture donne à réfléchir : et réflexion faite, il semble que malgré les suppressions des services du ravitaillement et du charbonnage, on nous conservera, pour le plus grand dommage des finances publiques, les cohortes de créatures qui ne travaillent que pendant les heures supplémentaires.

Ces services seront rattachés à un ministère ! Au reste, une indiscretion permet de dire que les employés de

ces services n'envisagent nullement un départ prochain, mais au contraire une entrée sensationnelle dans d'autres services. Les services supprimés changeront de nom, voilà tout : et le tour sera joué.

Nous voulons croire que le Gouvernement ne vaudra pas jeter de la poudre aux yeux des contribuables. Il a permis de faire des économies considérables. Faire des économies, c'est réduire les dépenses et réduire les dépenses, c'est supprimer tout ce qui est inutile.

C'est ce que réclament les contribuables : ce faisant, le nouveau Gouvernement aura mérité leur reconnaissance.

LOUIS BONNET.

Médailles militaires

Sont décorés de la médaille militaire et de la croix de guerre avec palme :

Jacquement Jean, soldat (territorial) à la 17^e compagnie du 207^e régiment d'infanterie : bon soldat, au moral excellent. Très grièvement blessé à la tête, le 20 décembre 1913, aux Hurlus, en faisant bravement son devoir.

(Pour prendre rang du 29 Avril 1918)

Bornet Georges (réserve), soldat à la 1^{re} compagnie du 7^e régiment d'infanterie : soldat d'un courage et d'une bravoure à toute épreuve. Blessé très grièvement pour la 4^e fois, le 4 mai 1916, en Argonne, alors qu'il assurait en 1^{re} ligne son service de guetteur. S'était déjà distingué le 9 mai 1915, en secourant des blessés entre les lignes et particulièrement en établissant au moyen de son outil portatif, malgré le feu de l'ennemi, un masque de terre afin de mettre à l'abri un officier grièvement blessé.

(Pour prendre rang du 16 juin 1920)

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 207^e dont les noms suivent :

Freulon, Auguste-Alphonse-Joseph : sous-officier zélé et consciencieux. A été très grièvement blessé, le 29 avril 1917, à son poste de combat. Mort des suites de ses blessures. A été cité.

Goujel Louis : brave soldat. A été tué le 17 avril 1917 en se portant courageusement en avant pour prendre des positions ennemies fortement organisées. A été cité.

Grimal Jean : soldat d'une grande bravoure. Frappé mortellement aux tranchées de Jonchery, le 20 février 1915.

Olivier Étienne : brave soldat. Le 23 octobre 1914, ayant été placé en sentinelle sur le plateau du moulin de Perthes, qui a reçu en une heure plus de cent obus, a continué à observer jusqu'au moment où il est tombé mortellement frappé par un obus. A été cité.

Counort Pierre-Désiré : soldat dévoué et courageux, a fait vaillamment son devoir dès les premiers combats de la campagne. Tombé glorieusement pour la France, le 14 septembre 1914, en montant bravement à l'assaut. Croix de guerre avec étoile d'argent.

Au 7^e

Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote M. Bastit, lieutenant au 7^e d'infanterie et dont nous avons mentionné la promotion au grade de capitaine est maintenu au 7^e d'infanterie.

Nos félicitations.

Mutation

M. Galey, capitaine de réserve du 172^e d'infanterie passe au 7^e d'infanterie.

Reconnaissance française

Sont décorés de la médaille de bronze de la Reconnaissance Française : Mme Descourts, de Vayrac : « A soigné avec un dévouement admirable, de 1914 à 1919, les militaires tuberculeux, sans souci de la contagion. »

Mme Emboulas, à Martel : « A donné des soins dévoués aux blessés et convalescents de l'hôpital de Martel, comme infirmière bénévole, pendant toute la durée de la guerre, et a concouru efficacement à l'organisation et au fonctionnement de cette formation sanitaire. »

Mme Labelle : « Infirmière en chef des hôpitaux de Prayssac ; a prodigué ses soins aux blessés, collaborant aux pansements et aidant son mari, médecin, dans ses opérations chirurgicales. S'est dépensée avec un dévouement au-dessus de tout éloge. A secouru de ses deniers des blessés dépourvus de ressources. »

Mlle Prat, à Martel : « A donné, comme infirmière bénévole, ses soins aux blessés pendant toute la durée de la guerre à l'hôpital militaire de Martel, avec un dévouement qui ne s'est jamais ralenti. »

Nos félicitations.

Question au ministre de la guerre

M. Joseph Loubet, sénateur, demande à M. le ministre de la guerre si un homme de la classe 1921 peut être dispensé du certificat d'aptitude professionnelle pour servir comme dessinateur dans une compagnie ou section d'ouvriers d'artillerie sur le vu de son brevet d'ingénieur des arts et métiers.

— Le brevet d'ingénieur des arts et métiers ne dispense pas, pour l'incorporation dans les compagnies ou sections d'ouvriers d'artillerie, du certificat d'aptitude professionnelle prévu par le décret du 25 juin 1910 sur la réorganisation des compagnies d'ouvriers et d'artificiers.

Subvention

M. Delmas, l'actif député du Lot, vient de recevoir la lettre suivante de M. le Ministre de l'Hygiène :

Paris le 13 Janvier 1921

Monsieur le député et cher collègue, Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la Société de secours mutuels dite (l'Union amicale) numéro 55 à Cahors (Lot) approuvée le 2 novembre 1920 qui sollicite une subvention d'encouragement.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai accordé à cette société de prévoyance, par arrêté du 16 décembre dernier, une subvention de cent cinquante francs.

Je me félicite d'avoir pu ainsi seconder le bienveillant intérêt que vous portez à l'Union amicale de Cahors.

Veillez agréer, Monsieur le Député et cher collègue, l'assurance de ma haute considération.

J. L. BRETON.

HORAIRE DES TRAINS

M. Bouat, Conseiller général du Lot, a reçu la lettre suivante de la direction de la Compagnie du P. O.

Paris, le 14 janvier 1921.

Monsieur le Conseiller Général,

Par lettre en date du 10 Janvier, vous avez bien voulu appeler notre attention sur l'intérêt que présenterait l'amélioration des correspondances à Montauban entre les trains Express P. O. et ceux du Midi pour faciliter les relations avec Bordeaux des populations de la région de Brive, Cahors, etc.....

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, dans le sens de Brive-Cahors vers Bordeaux, nous réaliserons au prochain service d'été, la mise en correspondance à Montauban de notre train Express 73 légèrement avancé, (dép. de Brive à 4 h. 26, de Cahors à 6 h. 21) avec un nouveau train Express Midi (train 106) permettant d'arriver à Bordeaux vers midi.

Nous rétablirons, en outre, sur la ligne de Cahors à Montauban, en prolongement du train 206 de Brive, retardé un nouveau train omnibus permettant de quitter Cahors à 11 h. 58 et de correspondre à Montauban avec le train Express 102 Midi avancé, dont l'arrivée à Bordeaux s'effectuera vers 17 h. 45.

Dans le sens contraire, il existe une excellente relation par les trains Express 101 Midi (dont le départ de Bordeaux sous le n° 149, s'effectuera à 7 h. 30 au prochain service d'été, au lieu de 6 h. 52 comme actuellement) + 56 P. O. permettant d'arriver à Cahors à 11 h. 59 à Brive à 13 h. 48.

Le train Express 103 Midi (dép. de Bordeaux à 13 h. 10) permet également de rejoindre à Montauban nos trains Express 72 et 78. Mais il n'est pas possible, à notre vif regret, de retarder, comme vous l'auriez désiré, l'un ou l'autre de ces deux trains pour relever la correspondance du train Express 121 Midi (dép. de Bordeaux à 18 h. 44). Notre train 72 est en effet nécessaire dans son déplacement actuel pour dégager le train 78 (qui vient de Port-Bon) des éléments de Toulouse-local et de la ligne de Capdenac. Nos trains 72 et 78 sont en outre tenus par le nous, extrêmement important, des correspondances à Limoges avec les trains Express de nuit du Service « Bordeaux-Lyon » et si une modification devait être apportée par la suite à leur tracé, ce serait plutôt dans le sens d'une avance à l'arrivée à Paris (contraint par conséquent à un retard de Montauban) pour faciliter le service postal et l'acheminement des voyageurs pour les au-delà de Paris.

Agreez, Monsieur le Conseiller Général, l'assurance de ma considération très distinguée.

Pour le Directeur de la Compagnie, Le Chef de l'Exploitation, Henri GRÉARD.

Contributions indirectes

M. Larrate, inspecteur des contributions indirectes, est nommé contrôleur des bénéfices de guerre dans le Lot.

Ecole primaire supérieure

M. Vauquois, instituteur-adjoint à l'Ecole primaire supérieure de St-Céré, est nommé professeur-adjoint d'Ecole primaire supérieure.

Obsèques

Lundi ont été célébrés les obsèques de Mlle Molinié, fille du regretté professeur du lycée de Cahors. Nous adressons à Mme Molinié et à la famille nos sincères condoléances.

CHRONIQUE SPORTIVE

Aviron Cadurcien (1) bat Sporting Union Agenais (2) par 11 points (3 essais : Hormières, Combalbert, Lacoste jeune, 1 but) à 6 points (2 essais).

La partie de rugby de dimanche se déroula devant un public de plus en plus enthousiaste et qui, malgré les chemins boueux qui conduisent au Stade, se pressait sur les touches.

A 2 1/2, les équipes se présentent : Agen, complété par d'excellents éléments du 7^e ; l'A. C. composé ainsi qu'il suit :

Avants : Lacoste jeune, Hormières, Iches, Marmiesse, Desprats, Lacoste aîné, Alazard, Trémolières, 3/4 Ginié, Chomel, Combalbert, Rosset, Arrière : Michel. M. Pasquier tient le sifflet. M. Boné arbitre la touche pour Cahors.

Dès le début, les mêlées se succèdent. Cahors ouvre et Combalbert perce sans résultat. Dribbling des avants cadurciens que l'arrière agenais arrête péniblement. Le jeu se poursuit longtemps dans les buts visiteurs. Sur sortie de mêlée, Lacoste aîné ramasse, passe à Hormières qui s'affale et marque un essai qui n'est pas transformé. A. C. : 3 points, Agen : 0.

A la reprise, Combalbert dégage loin et les agenais touchent dans leurs buts. Les visiteurs se reprennent et une échappée de leurs 3/4 permet à ces derniers de marquer le plus bel essai de la journée. A. C. : 3 points, Agen : 3.

Peu après, le jeune Lacoste s'échappe, passe à Alazard qui est bousculé en touche. Le jeu devient dur : des discussions s'élèvent et le capitaine de l'équipe agenaise est mis hors du terrain par l'arbitre.

Un dégageant de Combalbert suivi par Rosset, ajoute un essai de plus au tableau, Cahors : 6 points, Agen : 3. Les visiteurs en mettent furieusement. Un beau départ au pied de ces derniers leur permet de marquer un essai. A la mi-temps, les 2 équipes sont à égalité : 6 à 6.

2^e mi-temps. — Quelques minutes après la reprise, Agen est contraint à toucher dans ses buts. Les Agenais se dégagent sur une jolie ouverture. Mais Michel ramasse et dégage à son tour très loin en touche. Le jeu se maintient dans les 50 où les avants cadurciens réussissent de véritables poussées où se distinguent Alazard, les Lacoste, Hormières, etc... Chastaigne sérieusement touché, quitte le terrain. Cahors veut marquer. Touche pour Cahors. Le ballon tombe dans les buts visiteurs et Lacoste jeune, qui a suivi, touche à temps et ajoute un essai qui est facilement transformé. Cahors : 11 points, Agen : 6.

Les Agenais voudraient égaliser. Mais jusqu'à la fin Cahors maintient son jeu serré et le coup de sifflet final est donné sur le résultat suivant : A. C. : 11 points, Agen : 6. Après une partie chaudière disputée, l'A. C. est une fois de plus vainqueur d'une équipe très réputée jouant en 2^e série pour le championnat du Périgord-Agenais, Bravo l'A. C. !

Comment ils ont joué

Du côté agenais il y a de belles individualités, mais l'on se préoccupe trop de discuter les décisions d'un arbitrage cependant impartial. Ce n'est pas sportif cela ! Les deux demis furent les meilleurs. Les avants affectionnent le dribbling et tournent la mêlée comme il convient.

A Cahors, l'absence de Sabaté, Rollés et Durand ne se fit pas trop sentir. Les avants fournirent un beau jeu d'équipe. La mêlée fut bien soudée, malgré la supériorité en poids des avants agenais. Alazard fut le héros de la journée, il tint sa place en 3^e ligne avec une fougue et un allant qui ne connurent pas la moindre défaillance. Avec Lacoste aîné, Sabaté et Alazard, l'A. C. formera une 3^e ligne idéale et redoutable qui assurera le ball à ses lignes arrières. Une mention spéciale aux Lacoste, à Hormières et Marmiesse qui furent partout.

Les 3/4 firent d'excellent travail et sont à citer en bloc.

Michel a trouvé le sang-froid qui lui manquait et fait de lui un arrière très sûr.

En demis, Imbert fut bon ainsi que Chastaigne.

Compliments à l'arbitre qui sut par son énergie maîtriser la fougue des joueurs et faire un beau match, d'une

partie qui avait des tendances à dégénérer en pugilat.

Aviron Cadurcien

Réunions de la semaine : Mercredi 19, à 20 h. 30, au secrétariat (café Tivoli), Réunion du Comité Technique « Aviron ». Jeudi 20, à 20 h. 30, au Café de la Promenade (salle de la 1^{re}), Réunion des joueurs. — Café de la Promenade, Réunion du Comité technique Foot-Ball et Athlétisme.

Vendredi 21, à 20 h. 30, au Secrétariat, Réunion du Comité technique. Préparation Militaire.

Samedi 22, à 20 h. 30, au Secrétariat, Réunion du Conseil d'Administration. Les sociétaires sont invités à retirer leur carte au Secrétariat ouvert tous les jours de 17 h. à 19 h. ; Les nouvelles cartes seront exigibles à l'entrée du terrain dès le Dimanche 23 courant.

Le Secrétaire.

Samedi soir, les membres de l'Aviron Cadurcien ont procédé à l'élection d'un vice-président, en remplacement de M. Caillaud, démissionnaire. M. Lapuyade a été élu.

Probité

Lundi matin, une montre-bracelet a été trouvée sur la place de la République par M. Jean Cluzel qui s'est empressé de la remettre au bureau de police où la personne qui l'a perdue peut la réclamer. Félicitations.

Les nommés Max Jean et Estradel Jacques ont trouvé sur la voie publique un certain nombre de coupons dont le montant est assez important, qu'ils se sont empressés de déposer au Commissariat de police. Nos félicitations.

Attentat

Nous avons mentionné que M. R... directeur de garage d'autos à Cahors, Boulevard Gambetta, aurait été victime d'une agression, certain soir, alors qu'il revenait de Sauzet en automobile.

Un individu qu'il n'a pas reconnu lui aurait tiré deux coups de revolver et une balle aurait touché sa casquette.

Une enquête est ouverte pour préciser l'agression dont M. R... affirme avoir été victime et pour retrouver l'agresseur.

Pour les militaires mariés

Les militaires appelés, mariés peuvent être envoyés sur les théâtres extérieurs d'opérations. — Au « Journal Officiel » du 20 novembre 1920 le ministre a répondu ainsi qu'il suit à cette question :

Aux termes des dispositions en vigueur, les militaires appelés sous les drapeaux, mariés, pères de familles ou non, sont incorporés, en principe, dans des garnisons rapprochées de leur domicile. Mais cette disposition ne vise que l'incorporation, et les militaires en cause peuvent être ultérieurement l'objet des mutations nécessitées par les besoins du service et en particulier être envoyés à l'extérieur du territoire. Toutefois, afin de tenir compte de leur situation de famille, il a été décidé que les appelés qui sont mariés seraient inscrits à un rang éloigné sur les listes de départ pour les théâtres extérieurs d'opérations (Levant, Maroc, Orient).

Foire du 15 Janvier

Foire importante, malgré le mauvais temps. Cours pratiqués :

Bœufs. — Bœufs gras, de 185 à 200 fr. les 50 kilos ; vaches grasses, de 150 à 180 fr. les 50 kilos ; bœufs de travail, de 3.000 à 5.000 fr. la paire ; vaches de travail, de 2.500 à 4.000 fr. la paire ; bouvillons de 1.200 à 2.400 fr. la paire, porcelets, de 180 à 290 fr. pièce, selon grosseur.

Marché. — Poules grasses, 3 fr. 25 ; poulets, 3 fr. 50 ; canards 3 fr. ; lapins privés, 1 fr. 50 ; dindes, 3 fr. ; canards gras 5 fr. ; oies grasses, 5 fr. 25, le tout le demi-kilo. Œufs, 7 fr. 75 à 8 fr. la douzaine. Truffes, 5 fr. le demi-kilo.

Halles. — Bœ, néant ; mais, 40 fr. les 80 litres ; pommes de terre 15 fr. les 50 kilos.

Moutons. — Moutons gras, 2 fr. 75 ; agneaux, 3 fr., le tout le demi-kilo, et brebis d'élevage, 140 à 280 fr. pièce, suivant grosseur et qualité.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 3 au 8 janvier 1921 a été la suivante :

Nombre de placements à demeure : 2 hommes, 2 femmes.

En extra : 3 hommes, 2 femmes.

Demandes d'emploi non satisfaites : néant.

Offres d'emploi non satisfaites : 2 hommes, 1 femme.

Marché de la Villette

Il a été expédié du Lot au marché des bestiaux de la Villette pendant le mois de décembre 1920 : 190 bœufs, 73 vaches de boucherie, 31 taureaux, 116 veaux, 1.382 moutons, 370 porcs.

Mouvement des vins

Voici le mouvement des vins dans le Lot pendant le mois de décembre 1920. Quantités de vin enlevées des chais des récoltants : 11.411 hectolitres. Antérieures : 26.515 hectolitres. Total : 37.924 hectolitres. Quantités de vin soumise en droit de circulation 10.290 hectolitres. Antérieures : 22.340 hectolitres. Total 32.630 hectolitres. Stock commercial existant chez les commerçants en gros : 5.247 hectolitres.

Le Caorsî à travers les âges

Il existe deux Albanies assez distinctes et éloignées l'une de l'autre, la primitive située sur les bords de la Caspienne (v. Lagaspie, la Guépie) et la mer Noire dont les habitants émigrèrent dans différentes directions sous la conduite des phéniciens qui les guidèrent d'abord vers nos régions, ensuite sur les rives de l'Adriatique où ils fondèrent des colonies qui ont toujours été en rapport avec le Caorsî.

En ce qui concerne la première, nous relevons des traces certaines, inédites, de l'émigration de ces peuples qui vinrent se fixer chez nous notamment sous la domination persane. Des Persans en Caorsî ? mais quel est l'habitant de notre pays qui le croit encore ? Le souvenir s'en est totalement effacé et cependant si on consultait les registres de l'état-civil on serait surpris de relever les prénoms d'Alban et d'Albanie que la tradition a conservés dans de nombreuses familles et qui se transmettent pendant des générations parce qu'il est encore d'usage de les employer pour rappeler les origines ancestrales.

Albe, Alba, signifient en persan Porte, Laporte, Portal, ces noms très connus chez nous ne servent pas qu'à indiquer un passage, un port ; mais ils ont aussi une signification symbolique très élevée que nous expliquerons d'autre part.

Nous trouvons aussi la rue du Portail Alban à Cahors ainsi que les noms de lieux d'Alban, Albias, Albic, Albas dans le pays, Mont Alba ou Montauban peut être considéré à juste titre comme la capitale des Albigeois et nous avons le droit de le revendiquer comme telle malgré tout ce qui a été écrit sur la question et les documents qui lui attribuent une origine fantaisiste.

Quant à la colonie des portes Caspiennes ou Albanie de l'Adriatique, elle n'est autre que le pays des Arnautes ou des Vaillants chantés par Lord Byron ; or, nous trouvons encore de nombreuses traces de ces familles dans notre province comme les Arnaud, Arnaudet qui ont donné leur nom à leur demeure comme Larnaudie, ensuite La Renaudie, ce qui vient pleinement confirmer que Renaud de Montauban le héros légendaire de l'histoire du moyen âge, est bien originaire du Caorsî et non du Nord comme les écrivains l'ont accrédité dans les diverses traductions en Angleterre, en Allemagne, en Italie et en Hollande.

Nous lirons de cette dernière par la suite les déductions utiles pour établir la preuve de ce que nous avançons.

B. T.

Cazals

Monument commémoratif. — Les ouvriers spécialistes de la maison Vivent, de Toulouse, viennent d'acheter la mise en place du monument que la municipalité et la population avaient décidé d'ériger à la mémoire des enfants de Cazals, Morts pour la France. Il ne reste plus que les abords et la parure à finir, mais à ce petit détail près, nous pouvons dire que ce monument du souvenir dépasse en beauté toutes nos espérances.

M. Vivent qui est venu jeudi à Cazals pour donner le dernier coup de marteau et apposer sa signature sur son œuvre a été chaudement félicité. L'aspect général est en effet des plus gracieux, l'allure dégagée, la finesse des sculptures, la bonne harmonie de tous les détails, prouvent le bon goût et la valeur artistique de l'auteur qui est l'un des maîtres les plus réputés de notre Midi.

Je déclare mes noms et qualités, je passe dans l'arrière-pensée... j'ouvre le collier... et je prends le train... Une minute plus tard, monsieur le juge, je le ratais...

— Et la valise ? bégaya M. Marathon, ému.

— Voyez vous-même ! s'inclina l'inspecteur Dieudonné, avec à-propos.

M. Marathon avait laissé la parole à l'agent pour se donner le temps de reprendre ses propres esprits, et aussi pour frapper, par ce préambule explicatif, l'imagination des coupables et de ses invités...

— Ouvrez ! ordonna-t-il au greffier, d'une voix légèrement trouble.

Le greffier, à qui l'opération répugnait, obéit avec répugnance...

— Oh ! non... non... pas ici ! supplia Properce, blême d'épouvante.

Cette parole définitive le fit baisser encore dans l'estime des honnêtes gens qui l'entouraient...

Et, de la valise jaune, le greffier retira, successivement, une serviette ensanglantée, une tête humaine et un rasoir !

La serviette fut méthodiquement étendue sur le bureau Empire...

Cazals pourra donc, à juste titre, être fier de l'hommage rendu à ses morts glorieux : leur sacrifice a été d'ailleurs assez grand pour que notre reconnaissance aille jusqu'à la limite de nos possibilités.

Luzech

A l'École P. S. — Pour compléter les cours d'adultes, des conférences avec projections lumineuses seront données à l'École P. S. le mercredi et le samedi de chaque semaine à 20 heures.

La première conférence aura lieu mercredi prochain 19 courant.

Succès scolaire. — Les élèves de l'E. P. S. Fernand Crispel et Léon Bragard viennent d'être admis au dernier concours des Contributions indirectes, le premier avec le n° 49 et le deuxième avec le n° 91.

Nos félicitations.

A la poste. — Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, M. Maurice Raoul, receveur des postes à Montcuq, est nommé receveur à Luzech en remplacement de M. Delcrois, mis en retraite.

Mme Raoul est une excellente employée, très connue par son urbanité et sa courtoisie. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.

A la gendarmerie. — M. Lagarrigue, gendarme de notre brigade, vient d'être appelé, sur sa demande, à Boulogne près Paris.

Ce gendarme très dévoué accomplissait son devoir avec un parfait. Il avait acquis la sympathie de toutes les populations du canton. Nous le félicitons d'avoir obtenu le poste qu'il sollicitait.

Prayssac

Fête sportive. — La journée sportive du dimanche 9 janvier a eu un résultat dépassant nos espérances. C'est, en effet, favorisée par un temps choisi, que cette démonstration s'est déroulée, pour la première fois dans notre coquette cité.

Dès 8 heures, un charmant défilé a annoncé la fête à la population ; à 9 heures, les jeunes concurrents se pressaient au concours de tir.

L'après-midi, c'est devant l'assistance de nombreux spectateurs, que se déroulèrent successivement : concours de tir, courses, démonstration par les moniteurs de l'E. P. S. de la 3^e subdivision.

Le Comité du stade tient à remercier tous ceux qui ont bien voulu contribuer à la réussite de cette gentille fête : les commerçants par leurs dons gracieux au concours ; les demoiselles gâtées qui se sont activement employées à procurer une recette bienfaisante à la jeune caisse de la Société (la quête a atteint la somme de 98 fr. 75) ; les spectateurs dont la générosité a prouvé la satisfaction de la population, dans l'existence à Prayssac d'une Société de jeunesse sportive ; le propriétaire du champ M. Blanchet père, qui a gracieusement consenti à ce que cette fête ait lieu sur sa propriété.

Le palmarès des concours de tir et de sports sera prochainement publié.

Figeac

Foire. — La foire du 15 janvier a été contrariée par une abondante chute de neige tombée dès le matin. Voici les cours pratiqués :

Bœufs d'attelage, 4.000 à 6.000 fr. la paire ; veaux gras, 6 fr. 50 le kilo ; cochons gras, 285 à 300 fr. le quintal ; les veaux, 80 fr. l'hectolitre ; volaille, 4 fr. le 1/2 kilo ; foie d'oie, 12 à 13 fr. le kilo ; les œufs, 7 fr. la douzaine.

Bannes

Hyménée. — Nous apprenons le prochain mariage de M. Crouzet Ferdinand, du Gaz, commune de Bannes avec Mademoiselle Ayroles Marie Gabrielle de St-Médard-de-Présque.

Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Conseil municipal. — Dans sa dernière séance le conseil municipal a émis un avis favorable relativement à deux demandes d'allocations formulées par deux jeunes gens de la classe 1921.

Cajarc

Mariage. — Lundi, 17, a été célébré le mariage de M. Ernest-Achille-François Austui, électricien à Pantin, avec Mlle Madeleine-Marie-Marguerite Bassoul.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

Publications de mariages. — Antoine-Maurice Védruces, cultivateur à Gréalou et Mlle Albertine-Eloïse Alibert, du Verdier-Cajarc ; Paul-Ernest-Rémy Thouaille, employé de commerce à Tulle et Mlle Suzanne-Cécile-Marie Bonafous à Cajarc ; Marius Roques, employé à la Cie des Chemins de fer d'Orléans à Paris et Mlle Germaine Masbou, institutrice libre à Prayssac.

Nomination. — Nous apprenons avec plaisir la nomination de directeur de la succursale du Comptoir National d'Escompte à St-Jean-d'Angély de M. Marcel Delbos, fils de notre compatriote Paul Delbos, habitant actuellement Périgueux.

Nos félicitations.

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni dimanche 16 à 15 h. 1/2. Après lecture du procès-verbal, qui a été adopté sans observations, le Conseil s'est constitué en comité secret pour affaires d'assistance.

Nos félicitations.

Salviac

La Coopérative. — La Coopérative « La Salviacoise » convoque ses actionnaires pour dimanche 23 janvier, à deux heures du soir en assemblée générale annuelle.

A l'ordre du jour : Approbation des comptes de la gestion de 1920. Distribution des livrets aux actionnaires, paiement de la ristourne et des intérêts, augmentation du capital.

Secours mutuels. — Notre vieille Société de Secours mutuels a une vitalité que nous nous plaisions à signaler, nous constatons avec plaisir que notre commune s'est vouée avec entrain à la réalisation des nobles idées de mutualité.

Le bureau a été ainsi constitué : Président : Jacques Mannaige ; Vice-président : Victor Mompant ; Secrétaire : Louis Lacam ; Trésorier : Courbès Jean ; Administrateurs : Louis Francoulin, Henri Chastagnol, Jean Bergès, Baptiste Moles, Louis Véry.

Souillac

Election municipale. — Dimanche a eu lieu l'élection d'un conseiller municipal en remplacement du regretté M. Bizac, adjoint au maire, décédé.

Voici les résultats du scrutin : M. Bizac fils, républicain, 214 voix. Bouzat, indépendant, 161 voix. Grand, socialiste, 153 voix.

Il y a ballottage.

DÉPÊCHES

Nos dépêches arrivent de nouveau avec de sérieux retards : le « fil direct », rendu sans doute inutilisable par les mauvais temps, ne doit pas fonctionner et les télégrammes de Paris pour le Lot sont acheminés au petit bonheur par Bordeaux, Marseille, Toulouse ou Carpentras !...

Peut-être un jour, les représentants du Lot finiront-ils par se rendre compte que leur département est totalement sacrifié. En attendant, nous devons tirer sans télégramme pour l'édition à acheminer par l'autobus de Montcuq !...

A 16 h. nous n'avons encore rien reçu, nous devons rouler !...

Nous afficherons le télégramme sur le boulevard ce soir, ou l'insérerons en papillon s'il arrive avant la vente du numéro.

Messieurs les créanciers de la dite liquidation judiciaire, dont les créances ont été vérifiées, admises et affirmées, sont invités à se rendre : Le vingt-cinq janvier prochain, jour de mardi, à une heure et demie du soir,

En la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Justice.

Pour recevoir les comptes de gestion du liquidateur définitif, — les vérifier, — les débattre, — les clore, — les arrêter et lui donner décharge de ses fonctions.

La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article quinze de la loi du quatre mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Le Greffier, E. MANEYROL.

Imprimerie COUESLANT (société en participation) Le Gérant : A. COUESLANT.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS LIQUIDATION JUDICIAIRE du sieur Jean SOLACROUP, boulanger à Abbas.

Convocation des créanciers pour reddition de comptes.

Messieurs les créanciers de la dite liquidation judiciaire, dont les créances ont été vérifiées, admises et affirmées, sont invités à se rendre : Le vingt-cinq janvier prochain, jour de mardi, à une heure et demie du soir,

En la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Justice.

Pour recevoir les comptes de gestion du liquidateur définitif, — les vérifier, — les débattre, — les clore, — les arrêter et lui donner décharge de ses fonctions.

La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article quinze de la loi du quatre mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Le Greffier, E. MANEYROL.

Imprimerie COUESLANT (société en participation) Le Gérant : A. COUESLANT.

Peinture en poudre, s'employant à l'eau froide. Solide, couvrant bien, séchant vite. Lavable, s'appliquant sur tout. Bien moins cher que la peinture à l'huile.

En Vente : Drogueries, Marchands de Couleurs & Matériaux de Constructions.

Je déclare mes noms et qualités, je passe dans l'arrière-pensée... j'ouvre le collier... et je prends le train... Une minute plus tard, monsieur le juge, je le ratais...

— Et la valise ? bégaya M. Marathon, ému.

— Voyez vous-même ! s'inclina l'inspecteur Dieudonné, avec à-propos.

M. Marathon avait laissé la parole à l'agent pour se donner le temps de reprendre ses propres esprits, et aussi pour frapper, par ce préambule explicatif, l'imagination des coupables et de ses invités...

— Ouvrez ! ordonna-t-il au greffier, d'une voix légèrement trouble.

Le greffier, à qui l'opération répugnait, obéit avec répugnance...

— Oh ! non... non... pas ici ! supplia Properce, blême d'épouvante.

Cette parole définitive le fit baisser encore dans l'estime des honnêtes gens qui l'entouraient...

Et, de la valise jaune, le greffier retira, successivement, une serviette ensanglantée, une tête humaine et un rasoir !

La serviette fut méthodiquement étendue sur le bureau Empire...

CONTRE LES ENGELURES

Parmi les nombreux remèdes qui se présentent, le traitement le plus simple, pratique et efficace, est de tremper les pieds ou les mains endolories dans une cuvette d'eau bien chaude additionnée d'une petite poignée de saltrates ordinaires. Dès le premier bain un soulagement réel se fait sentir et quelques simples immersions suffisent pour faire disparaître toute enflure, douleur et sensation de cuisson.

D'après le Dr Catrin, cette prompte action curative de l'eau chaude saltrée sur les engelures s'explique par le fait que de tels bains, tout en adoucissant l'irritation de la peau, stimulent la circulation du sang rendue plus difficile sous l'influence du froid, agissant ainsi directement sur la cause du mal.

Les Saltrates Rodell, sels extra-concentrés, se trouvent dans toutes les bonnes pharmacies en paquets d'environ un demi-livre et d'un prix modique, et un de ces paquets doit suffire pour guérir les piéres engelures.

AVIS DE DETTES

Monsieur BODES, propriétaire aux Bastoux, commune de Fontaines, prévient le public qu'il ne paiera plus les dettes que pourrait contracter sa femme Mme Albani BODES, née PLANA VERGNE, demeurant au Bouys, commune de Flaugnac, cette dernière ayant quitté le domicile conjugal.

A VENDRE

MAISON, JARDIN, GARAGE et dépendances diverses

Situés à Cabessut (Route de Cahors à Arcambal)

S'adresser à M. POUZALQUES, Expert-Géomètre à Ginouillac, par Montfaucon (Lot)

A VENDRE

Belle suspension à gaz et électricité En bronze fondu, doré deux tons

A profiter de suite S'adresser : 8, rue de l'Université, CAHORS

A VENDRE

Beau poêle, état neuf En fonte émaillée couleur

S'adresser : 8, rue du Bouquet

VOIES URINAIRES Filaments, Cystite, Prostatite, Rétrécissements, Pertes, Métrites, etc. DESSEINERES qui avec tout conseil, adressez-vous au Laboratoire des Spécialités Urologiques 22, Bd Sébastopol, PARIS, Service U. Notice gratuite

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

LIQUIDATION JUDICIAIRE du sieur Jean SOLACROUP, boulanger à Abbas.

Convocation des créanciers pour reddition de comptes.

Messieurs les créanciers de la dite liquidation judiciaire, dont les créances ont été vérifiées, admises et affirmées, sont invités à se rendre : Le vingt-cinq janvier prochain, jour de mardi, à une heure et demie du soir,

En la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Justice.

Pour recevoir les comptes de gestion du liquidateur définitif, — les vérifier, — les débattre, — les clore, — les arrêter et lui donner décharge de ses fonctions.

La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article quinze de la loi du quatre mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Le Greffier, E. MANEYROL.

Imprimerie COUESLANT (société en participation) Le Gérant : A. COUESLANT.

La tragique aventure